

## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

1. Identification du puits		
Nom du puits	Seaway Almega No 3, Champlain	
Numéro du puits	B148	
MRC	Les Chenaux	
Municipalité	Champlain	

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Kathleen Sévigny		
Inspecteur	Eric Arsenault		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-05-16		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	12h15 à 13h40		
Conditions météorologiques	Ensoleillé		
Température ambiante (°C)	13		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz				
Détecteur 4 gaz				
GPS Garmin GPSmap 62sc				
Berger Détecteur magnétique				
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique				
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique				

4. Personne(s	) rencontrée(s)			
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel
1				
2				
3				
4				
		Témoignages		
1				
2				
3				
4				



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain			
Élément à vérifier	Description		
Type de terrain	Terrain boisé		

7. Indices en surface d'anciens forages				
Mode de récupération suggéré				
Commentaires				

Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires
GDH	46,4605278	-72,3697222	Non	
SIGPEG	46,4605245	-72,3696318	Oui	A 7 m au sud ouest du point SIGPEG
Détecteur magnétique	46,46054	-72,36973	Non	
Imagerie	46,460501	-72,3697864	Non	

Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal				
Tubage déterré	46,460497; -72,369708	Très fort				
Commentaires						



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

10. Caractéristiques du puits					
Élément à vérifier	Description	I	Commentaires		
	Absente				
Évent de surface	Absent				
Profondeur des tubages (cm)	135				
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)					
Diamètre du tubage extérieur (cm)	7				
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Non				
Présence de ciment obturant le tubage	Non				
Test de l'eau savonneuse	Absence de bulles				
Panneau d'identification	Non				
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Oui				
11. Émanation et migration					
P	Point de mesure		%LIE	%GAZ	
Au tubage ou à l'évent			65		
#1 À l'intérieur de 50 centim			0		
#2 À l'intérieur de 50 centim	iètres		0		
#1 À 4 mètres			0		
#2 À 4 mètres			0		
#3 À 4 mètres			0		
#4 À 4 mètres			0		
	E à l'intérieur de 50 cm ou à n maximum de 75 m et à tou			_	
		·	-		
		Commentaires			



#### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
	<u> </u>   Commentaire:	<u> </u> 			
	Commentaire	5			

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Oui			
Risque pour l'environnement	Non			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-Problématique			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	3 ans			
Autre				

Conclusion

Le puits est localisé, car le haut du tubage a été déterré. Une émanation de gaz au tubage a été détectée, mais ne représente pas un risque selon la Loi sur les hydrocarbures et ses règlements afférents. Aucune migration de gaz n'a été détectée. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

	Signatures	
	Signature rapport d'inspection (1 à 12)	
Inspecté et rédigé par	Signature	Date
Kathleen Sévigny	53-54	2020-03-05
Inspecteur		
Eric Arsenault	53-54	
Inspecteur		2020-03-05
	Signature de la vérification (13)	7
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54	
Coordonnateur aux opérations		2020-02-25
Pierre-François Côté	53-54	2020-02-25
Inspecteur		

# Photos de l'inspection





## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Photo 2
Test de migration





